

Erin Fairweather
Université de Victoria

La mise en recueil ... des recueils : *Le moraliste de la jeunesse* de M. Girot

Résumé

En 1801, Etienne Ambroise Girot composa le recueil intitulé « Le Moraliste de la jeunesse ». Ce texte contient de bons mots tirés d'autres recueils et d'autres sources pour faire former le goût chez les enfants et pour les porter à la vertu. Or, un recueil ne se définit pas comme un mélange de « pièces », mais comme un type de modification du statut des textes. La mise en recueil des textes n'en efface pas leurs qualités, elle illumine un aspect qui les relie pour exprimer une notion commune. Cet article vise à faire allusion aux effets de mise en recueil (à savoir les réseaux thématiques et les noyaux conceptuels de l'œuvre). Comment ces éléments créent-ils une unité du texte littéraire, ou un ensemble signifiant de textes, lorsque nous explorons quelques exemples de bons mots en comparaison à leur contexte d'origine ? Nous concluons en touchant sur l'importance de cette œuvre en son contexte historique.

Introduction

Certains disent qu'étudier les recueils, c'est faire l'étude d'une « architecture secrète » (Audet et al., 1998 : 90). Il faut considérer la composition, le message, le contexte, les réseaux thématiques et les noyaux conceptuels d'une œuvre qui fait réunir de nombreux

L'auteur

certain aspect qui les relie pour exprimer une notion commune. Le/la *recueilleur/euse* produit donc des effets de sens par ce montage (Thérenty 2007 : 30).

La poétique du recueil cherche ce qui en fait un objet littéraire (Langlet 1998 : 23), « un discours qui appelle la réflexivité sur son dire, sa composition et ses procédés autant que sur son message » (1998:34). En fait, Girot explique tout cela dans sa préface, en dévoilant son but de « rassembler tant de richesses éparses, les classer sous différents titrés, les réunir comme dans un seul cadre, en faire, en quelque sorte, un code moral » (Girot 1801 : iv).

Le pacte du Moraliste de la jeunesse

Le Moraliste de la jeunesse contient de bons mots tirés d'autres recueils et d'autres sources pour former le goût chez les enfants et pour les porter à la vertu. En examinant la préface de cette œuvre, il est possible de déterminer les ambitions de l'auteur et le genre littéraire auquel il s'essaie. Cet aspect du texte fait partie – avec le paratexte – d'un pacte de lecture.

Il s'agit d'« une sorte de contrat [...] indiquant dans quel sens général doit être comprise la forme de l'œuvre » (Milly 2008 : 43), expliquant le sens global d'un texte (Plassard 2007 : 32). Les réseaux thématiques du *Moraliste de la jeunesse* sont exposés par l'organisation de bons mots en chapitres (voir la table des matières : **figure 1**), par l'isolement des maximes par des espaces – donc par la lecture en série avec des pauses – et en outre explicitement par Girot. Dans la première phrase de la préface, l'auteur déclare que pour trouver le

TABLE DES MATIÈRES :

Dieu.	Pag.1
Ame.	26
Religion, Piété, Foi, Livres saints.	46
Impies, Incrédules.	66
Hommes.	87
Jeunesse, Education.	117
Vie.	137
Cœur.	157
Amitié.	176
Bonté, Douceur.	202
Conscience.	216
Bonheur.	235
Vertu.	260
Bienfaisance, Générosité.	282
Droiture, Probité.	301
Courage, Force.	317
Prudence, Sagesse.	331
Sobriété, Modération.	351

Figure 1 : Table des matières

bonheur il faut avoir une morale parfaite, comprenant un bon cœur et un esprit juste et droit (Girot 1801 : i).

Le pacte de lecture – sur lequel les écrivains souvent fondent leur théorie et leur méthode (Mailhot 2004/2005 : 95) - a pour fonction la construction d'un cadre (Milly 2008 : 157). En créant ce pacte, un écrivain peut décrire d'une façon implicite ou explicite, un certain « code de conduite lectorale » (Plassard 2007 : 34). Il vise à indiquer la lecture « correcte » qui sera conforme à son intention (2007 : 34). Selon Freddie Plassard, « Il [impose] un protocole de lecture soit en ralliant le lecteur à une manière de lire qui lui est indiquée, soit en faisant agir sur lui une mécanique littéraire qui le place là où l'auteur veut le placer » (2007 : 34). Bref, le pacte de lecture ouvre un champ d'action et de possibilités, ainsi favorisant l'anticipation, tout en limitant la marge de manœuvre (2007 : 32). Girot suggère directement la manière de lire en ces termes :

...je pense qu'il sera très utile de faire apprendre chaque jour aux jeunes personnes deux ou trois pensées, et même de les leur faire écrire ; s'il se rencontre quelque obscurité, les parents et les instituteurs seront en état d'expliquer la difficulté, de développer le sens de la maxime et d'en faire ressortir la justesse et la beauté : ce sera comme le texte d'un discours de morale et l'introduction à une conversation qui aura le double avantage de former le goût et de porter à la vertu. (Girot 1801 : vii-viii)

La Rochefoucauld pour les jeunes

Le but de créer une unité du livre est achevé par le repérage de bons mots depuis plusieurs sources et contextes différents, et qui semblent parfois un peu contraires à l'objectif. Le choix de tirer des maximes du duc de La Rochefoucauld pour un livre visant des jeunes montre bien ce processus de mise en recueil. Girot a jugé que les pensées du duc

croit que le contexte de ces bons mots n'est pas toujours approprié. En fait, il doit rassurer le lecteur qu'« un de nos plus célèbres écrivains, qui ne prodiguait pas toujours la louange », convenir que le recueil *Les Maximes* du duc a épuré le goût des Français (1801 : ii) et qu'alors il mérite sa place dans l'œuvre. En un bel exemple de la modification du statut des textes par la mise en recueil, Girot préfère certains aspects de la pensée du duc de La Rochefoucauld² par rapport aux autres et les a insérés dans ce livre. En lisant les maximes choisies par Girot (voir la **figure 2**), on remarque que l'auteur a évité les opinions de La Rochefoucauld qui traitent la mort, la folie, la trahison, la vie en société, la valeur militaire, et l'honnêteté des femmes. En outre, malgré l'insertion de trois maximes³ concernant la vertu, Girot ne met pas autant d'emphase sur « la fausseté de tant de vertus apparentes » que le duc.

Cependant, Girot en tire certaines moralités telles que la notion de l'ingratitude et « la notion de l'honnête homme et [...] la morale positive qu'en retire La Rochefoucauld » (Campion 1998 : 20) entre autres. On trouve ces pensées évoquées dans les modèles suivants :

[Hommes]

12.

Ce n'est pas un grand malheur d'obliger des ingrats ; mais c'en est un insupportable d'être obligé à un malhonnête homme. *Id.* (Girot 1801 : 90)

[Bienfaisance, Générosité]

13.

Tel homme est ingrat, qui est moins coupable de son ingratitude que celui qui lui a fait du bien. *Id.* (1801 : 286)

17.

On ne trouve guère d'ingrats tant qu'on est en état de faire du bien. *Id.* (1801 : 287)

[Droiture, Probité]

5.

C'est être véritablement honnête homme, que de vouloir être toujours exposé à la vue des honnêtes gens. *La Rochefoucauld.* (1801 : 302)

6.

Le vrai honnête homme est celui qui ne se pique de rien. *Id.* (1801 : 303)

7.

Donc, l'inclusion de certaines maximes du duc de La Rochefoucauld n'est pas de l'ordre de la simple addition ; Girot a choisi consciencieusement les citations présentes dans son recueil.

Commencer avec la fin – le contexte de Bernardin de Saint-Pierre

La lecture en contexte de ces bons mots peut donner un autre sens aux maximes. Le *recueilleur* se fait alors auteur, produisant des effets de sens par cette collection.

Examinons-nous la dernière maxime de ce volume : « Moins on tient de place, plus on est à couvert ; une feuille suffit au nid de l'oiseau-mouche » (Girot 1801 : 363). Cet énoncé est tiré d'un conte de Jacques-Henri Bernardin de Saint-Pierre, écrivain d'un esprit aventurier et voyageur (Galliano 1970 : 235) qui fait l'éloge de la nature (Bertaut 1954 : 135). *La Chaumière indienne*, paru en 1790, était perçue comme une attaque contre la science et contre « les maux dont l'humanité est affligée aux Indes » (Maury 1971 : 579 ; Saint-Pierre 1824 : 28). Bernardin de Saint-Pierre explique son choix de forme (le conte) en disant que « c'est avec des contes qu'on rend partout les hommes attentifs à la vérité » (1824 : 28). En sélectionnant cette phrase comme maxime dans son œuvre, Girot a changé le format – d'une phrase dans un récit d'une cinquantaine de pages à une maxime courte et isolée – ainsi que le sens. La morale expliquée à la fin de *La Chaumière indienne*

confondu l'ignorance avec l'erreur, [...] l'ouvrage de l'homme » (1824 : 33). En
comparaison, cet énoncé a été classé dans le chapitre « Sobriété, Modération » à cause de sa

parfois dans le même chapitre. François de Salignac de La Mothe Fénelon a été l'ami et le

2. Je ne puis ouvrir les yeux sans admirer l'art qui éclate dans toute la nature le moindre coup d'œil suffit pour apercevoir la main qui fait tout. –Fénelon (1801 : 4)

La première est tirée du texte *Élévations sur les mystères*, écrit par Bossuet pour des femmes qui vivaient cloîtrées (Charles Henry 1874 : 158), alors que la deuxième a été incluse par Fénelon dans *Démonstration de l'existence de Dieu : Tirée du spectacle de la nature et de la connaissance de l'homme*

court risque de ne le savoir jamais » (Rousseau 1872 : 285). Et le voici entrain de commencer le chapitre sur l'âme dans un texte pour moraliser les enfants !

L'indifférence supposée de Rousseau envers les diverses formes de religion

société » (1801 : vi), ce qui implique le rôle de cette œuvre en leur formation et en leur assimilation dans la société.

Or rien de ceci ne serait accepté chez Rousseau. Selon lui, ainsi que « l'homme naît bon, la société le déprave » (Galliano 1970 : 235). Il voulait que « l'élève passe à l'autonomie rationnelle sans être guidé provisoirement par l'opinion droite, par une autorité éclairée » (Moreau 1973 : 30) et qu'il résiste « à la perversion du milieu social » (1973 : 30). En outre, l'éducation doit se réclamer « seulement de la nature et de la raison ; elle n'a point recours à l'autorité, à la pression d'une opinion privilégiée » (1973 : 30). Selon

recueils de bons mots, l'enfant est présenté comme témoin « de l'origine divine et transcendante de l'homme » (1979 : 140). Quelques écrivains exemplaires sont Champfleury (ou bien Jules François Félix Husson), Émile Zola et Victor Hugo.

Le Moraliste de la jeunesse a paru en 1801, après la mort de Rousseau, l'homme qui dénonça l'éducation et qui parla souvent des mérites des enfants. Bien que l'époque du Romantisme ne soit pas définie avant 1820, ses idées étaient bien présentes en Grande-Bretagne au cours du 18^e siècle. Girot – qui avait dû quitter la France pendant la Révolution – était allé vivre en Angleterre en 1792, rentrant en France vers 1822. Ce recueil a été composé dans un temps de transition. Bien que Girot fût entouré de parutions relevant de la littérature romantique anglaise, il se concentre sur l'éducation intensive des enfants et le raisonnement des Lumières. Ce recueil est un texte transitif ; un mélange des pensées changeantes et présentes à l'époque. Dès la première page, Girot déclare qu'on est né avec un bon cœur, mais qu'il faut l'éducation pour former un bon esprit. Cette idée entremêle des notions romantiques avec des méthodes d'instruction communes avant la Révolution.

Girot a choisi certaines idées des autres écrivains, touchant sur de nombreux contextes. En empruntant des notions, en les isolant, il les a rendues les siennes. Il a

public ; Girot et ses choix de bons mots construisent ainsi l'image représentative, constituant son ambition tant morale que littéraire.

NOTES :

1. Trouver une version électronique du *Moraliste de la jeunesse* à :

propres à former le cœur et l'esprit, tirées des meilleurs écrivains français, avec des notices. Paris, FR : L'Imprimerie de Didot Jeune.

<<http://books.google.ca/books?id=aMQGAAAcAAJ&printsec=frontcover&dq=moraliste+de+la+jeunesse+girot&cd=1#v=onepage&q&f=false>>

- LANGLET, Irène, (1998). « Le recueil comme condition, ou déclaration, de littéralité : Paul Valéry et Robert Musil », *Études littéraires*, 30(2), 23-35.
- LE CLERE, Adrien, (1832). « Nouvelles ecclésiastiques », *L'ami de la religion : Journal ecclésiastique, politique et littéraire*, 72(35).
- LEMAITRE, Jules, (1910). *Fénelon*. Paris : Arthème Fayard.
- MAILHOT, Laurent, (2004/2005). « Lire au Québec au XIXe siècle (revue) », *University of Toronto Quarterly*, 74(1), 93-95.
- MAURY, Fernand, (1971). *Étude sur la vie et les œuvres de Bernardin de Saint-Pierre*. Genève, Suisse : Slatkine Reprints.
- MILLY, Jean, (2008). *Poétique des textes*, 2^e éd. Paris : Armand Colin.
- MOREAU, Joseph, (1973). *Jean-Jacques Rousseau*. Paris, FR : Presses universitaires de France.
- PLASSARD, Freddie, (2007). *Lire pour traduire*. Sorbonne Nouvelle : Presses Sorbonne Nouvelle.
- RÉBELLIAU, Alfred, (1900). *Bossuet*. Paris : Librairie Hachette.
- « Recueil ». *Le Grand Robert de la langue française*. <<http://gr.bvdep.com/version-1/gr.asp>> Accédé le 9 février 2010.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques, (1762). *Émile, ou De l'éducation, Volume 2*. Amsterdam : Jean Néaulme.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques, (1872). *Émile : ou, De l'éducation*. Paris, FR : Garnier Frères.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques (1882). *Émile ; ou, De l'éducation*. Paris : Possielgue.
- SAINT-PIERRE, Jacques-Henri Bernardin de, (1824). *La Chaumière indienne*. L. T. Ventouillac, éd. Londres, Treuttel & Würtz.
- SAINT-PIERRE, Jacques-Henri Bernardin de, (2007). *[Littérature française en édition*

électronique]. *Bernardin de Saint-Pierre (1737 - 1814)*.

<<http://www.scribd.com/doc/50843/Bernardin-de-SaintPierre-La-Chaumiere-indienne>> Accédé le 1er février 2010.

THÉRENTY, Marie-Eve, (2007). « Le recueil contre la revue », *Recherches & travaux*, 70, p.29-38.

Erin Fairweather est étudiante à la maîtrise dans le département de français à l'Université de Victoria. Elle s'intéresse aux récits de voyages, aux relations missionnaires de la côte ouest ainsi qu'à la question de l'humanité/l'animalité posée au 18^e siècle. En outre, elle occupe le poste d'assistante de recherche pour le projet André Vésale sous la direction d'Hélène Cazes. Son mémoire de maîtrise consiste en une étude de *l'enfant sauvage* dans la littérature française à travers les 18^e et 19^e siècles.